

DÉSORMAIS, URGENCE VITALE OU NON: LE 15 EST LÀ POUR VOUS AIDER



JE SUIS MALADE
J'AI BESOIN D'UNE PRISE EN SOIN
RAPIDE MAIS NON URGENTE

J'APPELLE MON MÉDECIN TRAITANT
ET IL N'EST PAS DISPONIBLE

J'APPELLE
LE **15**

UN MÉDECIN RÉGULATEUR PEUT :

- ME DONNER DES CONSEILS MÉDICAUX
- M'ORIENTER VERS UN MÉDECIN DE VILLE POUR DES SOINS NON PROGRAMMÉS
- ME PROPOSER UNE TÉLÉCONSULTATION
- M'ORIENTER VERS UNE MAISON MÉDICALE DE GARDE
- M'ENVOYER AUX URGENCES, SI NÉCESSAIRE

**EN AUCUN CAS CE DISPOSITIF NE CONCERNE LES RENOUVELLEMENTS
D'ORDONNANCES OU LES PROLONGATIONS D'ARRÊTS MALADIE.**